



Association Départementale
ACCUEIL ÉCOUTE & VEILLE SOCIALE - Logement Hébergement
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

2009

BILAN D'ACTIVITE

**Action Sociale sur l'Espace
Public**

ASEP

Janvier 2010

SOMMAIRE

1. Présentation du pôle et de l'action	3
2. Rapport quantitatif de l'action	4
2.1 Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action.....	4
2.2 Compositions familiales.....	4
2.3 Ages.....	5
2.4 Environnement des personnes.....	6
2.5 Ressources au 1 ^{er} contact.....	7
2.6 Origines du contact.....	7
2.7 Modes d'habitat au 1 ^{er} contact.....	8
2.8 Lieux de rencontre.....	9
2.9 Demandes formulées.....	10
2.10 Réponses apportées.....	11
2.11 Evolution des contacts mensuels.....	13
3. Evènements marquants	13
4. Problématiques rencontrées	15
5. Paroles d'usagers, témoignages, exemples	16
6. Ressources humaines	17
7. Environnement, réseau, partenariat	18
8. Plan d'actions	19

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Le pôle **Accueil Ecoute & Veille Sociale** s'adresse :

- Aux femmes victimes de violence conjugale et familiale,
↳ Accueil Ecoute Femmes
- Aux personnes en situation ou en risque d'exclusion,
↳ Accompagnement RSA
↳ Point Accueil Santé
↳ Rond point
 - ✓ 115,
 - ✓ Boutique Solidarité,
 - ✓ **ASEP : Action Sociale sur l'Espace Public.**

L'**ASEP** est une des actions formant le « Rond Point » : dispositif qui permet d'être plus à même d'accueillir la personne en situation d'urgence sociale, à la fois dans la proximité (Boutique Solidarité et surtout **ASEP**) et à l'échelon départemental (115) mais aussi en toute discrétion, sans rupture dans son parcours d'insertion et sans démultiplication d'actions.

Les réponses sont complémentaires à plusieurs niveaux : elles permettent au public d'avoir un panel plus large de réponses sur des temps différents afin de couvrir le plus globalement possible les besoins.

Notre objectif essentiel est d'apporter une réponse de proximité auprès des populations en situation ou en risque d'exclusion sur le centre ville de Saint-Brieuc et sa périphérie.

Nos missions :

- ◆ **Proposer, offrir** une réponse opérationnelle et de proximité sur l'espace public auprès des publics en situation ou en risque d'exclusion,
- ◆ **Instaurer** une écoute, un dialogue de proximité, un « sas » de médiation entre les acteurs locaux (habitants, mairie, commerçants, local d'accueil, structures d'hébergement...) et les populations en situation ou en risque d'exclusion,
- ◆ **Veiller, observer, analyser, prévenir** les situations individuelles et/ou collectives à risque (social, sanitaire)
- ◆ **Faciliter** l'accès aux soins, repérer les besoins, les problématiques santé, les attentes des publics rencontrés,
- ◆ **Favoriser** le travail de partenariat, de réseau, **évaluer, réajuster** l'action, l'intervention en fonction des réalités des publics, des saisons...

↳ L'équipe mobile de l'**ASEP** est constituée de deux travailleurs sociaux et de l'infirmière du Point Accueil Santé, elle intervient sur la ville de Saint-Brieuc et sa périphérie selon les créneaux suivants :

Lundi	de 8h à 10h
Mardi	de 17h30 à 20h30
Mercredi	de 8h à 11h
Jeudi	de 16h à 19h
Vendredi	de 14h à 17h
Samedi	de 8h à 12h (sur demande)

Avec l'**infirmière** du Point Accueil Santé

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

2.1 Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action

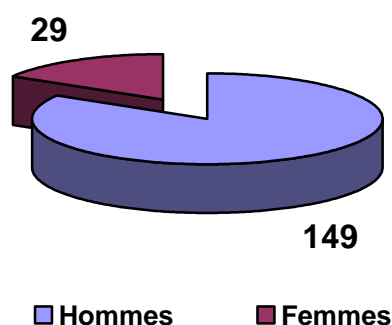
En 2009, 178 personnes différentes (115 en 2008) ont été rencontrées sur la rue dans le cadre de l'Action Sociale sur l'Espace Public : ASEP avec lesquelles il y a eu 705 contacts (512 en 2008).

	NOMBRE	%
Hommes	149	83.71%
Femmes	29	16.29%
TOTAL	178	100%

Nous constatons une répartition des sexes globalement identiques à l'année 2008. La représentativité des femmes est légèrement moindre qu'en 2008, néanmoins le nombre de femmes reste tout de même important dans un contexte particulier qu'est l'espace public.

Nous avons, en effet, constaté sur les différents services du Rond Point que les femmes ont, en général, une capacité plus importante que les hommes à « rebondir ».

Une majorité des femmes que nous rencontrons sur l'espace public sont donc en situation de grande précarité et sont inscrites sur la rue depuis plusieurs années.



2.2 Compositions familiales

	Personnes seules	Personnes seules avec un ou des enfants	Couples	Couples avec un ou des enfants	Non communiqué	TOTAL
Nombre	136	3	18	2	19	178
Pourcentage	85.53%	1.89%	11.32%	1.26%	/	100%

NB : Les pourcentages sont calculés sur la base des personnes pour qui nous avons l'information (159).

Comme les années précédentes, la plupart des personnes sont seules, nous constatons également une légère augmentation des personnes seules ayant un ou plusieurs enfants (1 personne en 2008, 3 en 2009).

2.3 Ages

	< 18 ans	19 à 25 ans	26 à 49 ans	50 à 59 ans	> 60 ans	Non communiqué	TOTAL
Nombre	1	25	118	20	4	10	178
Pourcentage	0.59%	14.88%	70.25%	11.90%	2.38%	/	100%

	NOMBRE en 2008	% en 2008	NOMBRE en 2009	% en 2009
< 18 ans	1	0,9	1	0.59%
18 – 24 ans	19	16,5	25	14.89%
25 – 30 ans	14	12,2	24	14.29%
31 – 35 ans	12	10,4	22	13.09%
36 – 40 ans	25	21,7	31	18.45%
41 – 45 ans	9	7,8	23	13.69%
46 – 50 ans	13	11,3	18	10.71%
51 – 55 ans	16	14	13	7.74%
56 – 60 ans	6	5,2	7	4.17%
Plus de 60 ans	0	0	4	2.38%
Non renseigné	0	/	10	/
TOTAL	115	100%	178	100%

Au vu des chiffres présentés, nous remarquons, tout comme l'an dernier, une représentativité des 36- 40 ans à nouveau marquée.

A noter qu'en 2009, 4 personnes avaient plus de 60 ans.

Parmi les plus de 55 ans, qui représentaient un noyau d'individus inscrits sur la rue depuis de nombreuses années, des prises en charge en établissement adapté ont été réalisées.

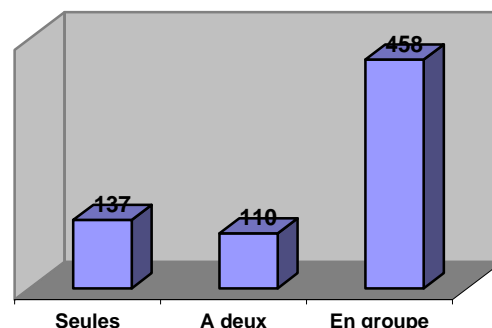
Certains sont malheureusement décédés, soit après avoir accédé à un logement ou un hébergement, soit lorsqu'ils étaient encore à la rue.

Globalement, nous pouvons noter un « lissage » des diverses classes d'âges rencontrées en 2009, aucune catégorie ne ressortant fortement.

2.4 Environnement des personnes

NB : Les éléments ci-dessous portent sur les contacts réalisés

	NOMBRE	%
Seules	137	19.43%
A deux	110	15.61%
En groupe	458	64.96%
TOTAL	705	100



Nous avons relevé en 2008 une part importante des contacts réalisés en groupe, avec une représentativité proche de la moitié des contacts.

Parallèlement, nous avons également constaté une part importante des personnes seules, quasi équivalente aux contacts de groupes.

Cette tendance se retrouve, cette année, complètement inversée, avec une augmentation très importante des groupes et une baisse des personnes seules.

Une modification des lieux de rencontres, que nous évoquerons plus loin dans ce rapport d'activités, l' "abandon " de certains lieux de regroupements et la mise à l'abri de certaines personnes jusque là ancrées sur l'espace public, expliquent, en partie, ce changement important.

Nous avons pu noter une mutation des groupes, voire une fusion de groupes de cultures différentes, sur certains lieux, particulièrement au lieu dit « La Poisse », situé dans le haut de la rue Saint Guillaume.

	NOMBRE	%
Avec un ou plusieurs chiens	147	20.85%
Sans chien	558	79.15%
TOTAL	705	100 %

Tout comme en 2008, nous constatons que les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ne représentent que 20.85% des personnes rencontrées, ce qui prouve, par les faits, que l'image selon laquelle un occupant de l'espace public possède très souvent un chien ne se vérifie pas.

Il s'agit donc bien d'une représentation et non de la réalité. Nous pouvons, néanmoins, noter que les propriétaires de chiens, bien qu'ils ne représentent pas la majorité, possèdent, pour beaucoup, plus d'un chien (2 à 3 chiens environ).

2.5 Ressources au 1^{er} contact

	Salaire retraite	Allocation chômage/formation	RMI/RSA	AAH	Autres	Sans ressource	Non communiqué	TOTAL
Nombre en 2008	3	7	45	18	4	23	15	115
% en 2008	3%	7%	45%	18%	4%	23%	/	100%
Nombre en 2009	8	10	59	30	2	24	45	178
% en 2009	6.01%	7.52%	44.36%	22.56%	1.50%	18.05%	/	100%

Les ressources les plus fréquemment présentes sont **le RMI ou RSA** (près de 45 % des personnes en 2009, comme en 2008) et **l'Allocation Adulte Handicapé** (presque 23% des personnes en 2009, contre 18% en 2008).

18.05 % des personnes n'ont aucune ressource, ce sont souvent celles qui ont moins de 25 ans.

Le nombre de personnes qui perçoivent l'allocation RMI ou le RSA ou encore qui sont sans ressources a quelque peu diminué depuis l'année précédente.

On peut noter cependant une légère hausse des personnes qui perçoivent l'Allocation Adulte Handicapée.

2.6 Origines du contact

	NOMBRE En 2008	% En 2008	NOMBRE En 2009	% En 2009
Rond-point (ASEP, 115, Boutique Solidarité)	480	93.8	428	60.72
Personne elle-même	29	5.6	275	39
Hôpital	1	0.2	0	0
Particuliers	2	0.4	1	0.14
Croix Rouge	0	0	1	0.14
TOTAL	512	100 %	705	100 %

La majorité des rencontres avec les personnes se fait **directement par les professionnels du Rond Point**. Il est rare que des particuliers téléphonent au 115 ou sur le portable de l'ASEP.

En ce qui concerne **les signalements de personnes isolées par le biais du 115**, des relais ont pu être opérés vers l'ASEP mais, il est souvent arrivé qu'une fois les professionnels de l'ASEP sur les lieux indiqués, les personnes signalées soient restés introuvables.

275 personnes sont à l'origine, **elles-mêmes**, des contacts effectués. Cela signifie qu'elles sont en demande directe.

Dans ce cas précis, soit elles appellent les professionnels de l'ASEP lorsque ceux-ci passent à proximité, soient elles laissent un message via le 115 ou la Boutique Solidarité pour demander à ce que l'équipe passe sur la rue à leur rencontre.

C'est une très forte augmentation par rapport à l'année 2008, ce qui explique d'une part que l'ASEP est désormais connue et repérée par les personnes et que, d'autre part, le lien entre les référents RSA, la Boutique Solidarité et 115 porte ses fruits et démontre ici sa cohérence.

2.7 Modes d'habitat au 1^{er} contact

	Nombre en 2008	% en 2008	Nombre en 2009	% en 2009
Logement public	6	5.56	16	10.53
Logement privé	19	17.59	39	25.66
Hébergé famille	2	1.85	5	3.29
Hébergé amis	7	6.48	11	7.24
Véhicule non aménagé	3	2.78	3	1.97
CHRS / Foyer d'urgence	13	12.04	19	12.5
Pension hôtel	5	4.63	3	1.97
ALT	4	3.70	0	0
Trait d'Union	25	23.15	17	11.18
Squat	9	8.34	11	7.24
Rue	11	10.18	17	11.18
Autre	4	3.70	11	7.24
Non renseigné	7	/	26	/
TOTAL	115	100%	178	100%

Au vu du tableau ci-dessus, nous pouvons constater des évolutions des différents types d'habitat rencontrés.

Si l'on prend en compte le public et le privé, nous constatons une augmentation importante, près de 13%, des personnes accédant à un logement propre.

Quelques éléments permettent d'expliquer cette forte augmentation :

■ D'une part, le lien avec la Boutique Solidarité fonctionne bien et permet de garder un suivi régulier des personnes et surtout de prendre le temps de clarifier les situations administratives de chacun et, ainsi, présenter des dossiers de recherche de logement auprès des bailleurs de façon plus aboutie.

■ D'autre part, une des éducatrices intervenant sur l'ASEP est également en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Il y a donc aussi sur ce point une cohérence dans le parcours d'accompagnement et la possibilité aussi bien pour l'usager comme pour le référent de préparer au mieux les demandes auprès des bailleurs publics et privés.

Il est également à noter que, cette année, le service Rond Point a noué des contacts fructueux avec certains propriétaires privés, qui, satisfaits des premiers locataires que nous leur avons proposés, nous préviennent désormais dès qu'un de leur logement est vacant et demandent à travailler avec nous.

Nous pouvons également observer une baisse conséquente (près de 12%) du nombre de personnes hébergées au Trait d'Union. Deux éléments nous permettent d'expliquer cette tendance :

■ Le Trait d'Union a modifié ses horaires et ouvre désormais à 17h30 au lieu de 20h00 auparavant. Les liens avec la population hébergée dans cette structure sont donc moins réguliers qu'avant.

■ D'autre part, le parking de Robien n'est plus fréquenté par les personnes que nous accompagnons, c'était pourtant un des lieux où nous réalisons le plus de contacts l'an dernier et qui, pour la plupart, était hébergés au Trait d'Union.

■ Des personnes hébergées au Trait d'Union depuis déjà plusieurs mois, ont pu bénéficier du nouveau dispositif de places de stabilisation.

Concernant les autres modes d'habitat, les changements sont moins marqués.

2.8 Lieux de rencontre

	Nombre En 2009	% En 2009		Nombre En 2008	% En 2008
La gare	45	6.38%	Cesson	2	0,4
Le Champ de mars	28	3.97%	La Sernam	4	0,8
Les halles	9	1.28%	Boulevard Charner	1	0,2
Les promenades	12	1.70%	Quartier les Villages	2	0,4
Monoprix	35	4.96%	A domicile	6	1,2
Parc de Robien	17	2.41%	La gare	41	8
Place de la liberté	134	19%	Le Champs de Mars	14	2,7
Place de la résistance	20	2.84%	Le Légué	1	0,2
Place de Robien	147	20.85%	Haut des 3 frères le Goff	1	0,2
Quartier saint- Michel	5	0.71%	Les Halles	13	2,5
Quartier sainte Thérèse	48	6.81%	Les Promenades	3	0,6
Rue Abbé Garnier	10	1.42%	Place de la résistance	24	4,7
Rue St Benoit	6	0.85%	parc de Robien	22	4,3
Rue St Guillaume	125	17.73%	Place de Robien	132	25,8
Quartier Saint Michel	1	0.14%	Quartier de Robien	2	0,4
Super U st benoit	28	3.97%	Place de la Liberté	55	10,7
Visite à L'hôpital	1	0.14%	Place de la madeleine	1	0,2
Balzac	1	0.14%	Quartier saint Michel	11	2,1
Boulevard Clémenceau	3	0.43%	Quartier sainte Thérèse	4	0,8
Domicile	4	0.57%	Rue Abbé Garnier	9	1,7
Gouëdic	2	0.03%	Rue de la gare	4	0,8
Autre	24	3.40	Rue saint benoit	13	2,5
Total	705	100%	Rue saint guillaume	117	22,8
			Visites à l'hôpital	30	5,8
			TOTAL	512	100 %

Nous retrouvons globalement les mêmes tendances que l'an dernier, avec des baisses ou hausses peu significatives sur la plupart des lieux de rencontre.

Néanmoins, trois lieux se démarquent plus particulièrement en termes de nombre et de fréquences de contacts :

■ **La Place de la Liberté** : Les contacts y sont en augmentation de 9% par rapport à 2008. Cela s'explique par le fait de visites très régulières, dans un but de veille sociale. Ce lieu est fréquenté par un groupe « fixe » inférieur à 10 personnes, certains logés, d'autres vivent dans des conditions d'habitat très précaires. Le public rencontré dans ce lieu, est un public vieillissant, marqué par de nombreuses années de rue, il est donc important d'avoir une attention sanitaire et sociale constante. Des passages réguliers dans la semaine sont donc réalisés tout au long de l'année, soit sur la place, soit directement dans leur squat situé dans le quartier sainte Thérèse. Un animateur de l'ASEP se rend tous les lundis matins sur les lieux afin d'échanger sur le week-end passé et se projeter sur la semaine à venir. Cela permet de créer une régularité, une habitude, un point d'ancrage.

■ **La Place de Robien** : La place de Robien reste, pour l'année 2009, un lieu important de rencontre, dû à l'enracinement quotidien d'un groupe assez important, autour duquel gravitait un certain nombre d'individus. C'était, à la fois, un lieu de pause pour la journée mais également un habitat récurrent pendant l'année, en particulier durant les périodes d'exclusion du Trait d'Union pour certaines personnes. Une majorité des personnes fréquentant ce lieu était, en effet, hébergée au Trait d'Union. Le groupe s'est délité progressivement à la rentrée 2009, plusieurs membres du groupe ayant intégré le nouveau dispositif de l'association : les places de stabilisation. Dès lors, les contacts se sont faits épisodiques, c'est un lieu sur lequel nous passons toujours mais où les contacts sont rares désormais.

■ **La Rue St Guillaume** : La rue St Guillaume reste un lieu de grande fréquentation, où les contacts sont réguliers et nombreux. C'est un lieu géographiquement intéressant pour les personnes, puisqu'il permet d'être au cœur de la ville, d'être dans le mouvement, d'être visibles pour certains et ainsi s'afficher culturellement. C'est un lieu où le flux de piétons est tel qu'il permet d'assurer une « manche » convenable. C'est une sorte de melting pot de la rue, il y a en effet un brassage réel de culture, de groupes, qui s'opère au cours de la journée. C'est un lieu avec ses codes, ses endroits de vie ou de manche, où l'on pourrait presque parler d'organisation de l'espace. Le centre ville est un lieu évident de forte occupation de l'espace, les zones géographiques adjacentes à la rue St Guillaume sont aussi source d'occupation et donc de contacts : la place de la résistance, rue St Benoit,...

2.9 Demandes formulées

Une seule demande par contact avait été prise en compte en 2008 alors qu'il est très fréquent qu'une même personne puisse effectuer deux ou trois demandes en parallèle.

A chaque contact, nous avons donc enregistré la demande qui nous semblait la plus importante.

Pour 2009, nous avons recensé toutes les demandes formulées par le public et les réponses apportées.

	NOMBRE	%
Logement	59	7.02%
Hygiène / Santé	52	6.19%
Travail	3	0.36%
Information	38	4.52%
Administratif	82	9.76%
Aide / Secours	15	1.79%
Transport	16	1.90%
Ecoute seule	435	51.79%
Aucune	140	16.67%
TOTAL	840	100%

■ **Les demandes d'écoute** : Il convient de préciser au regard du nombre de demandes d'écoute recensé, l'importance du travail en binôme, ce qui permet d'intervenir à la fois sur le groupe mais aussi auprès de l'individu. Un contact régulier permet de garder un lien privilégié avec les personnes et ainsi inscrire un dialogue dans la continuité.

L'ASEP du lundi matin, avec un seul intervenant, permet ainsi de créer une régularité, une habitude d'intervention, auprès d'un groupe précis situé Place de la Liberté. Ce temps permet à la fois de débiter la semaine en échangeant sur l'état d'esprit des personnes, sur leurs projets même basiques pour la semaine et également de planifier des rendez vous informels sur le temps d'ASEP sur la semaine à venir, soit pour des questions d'ordre administratives, soit pour prévoir des temps d'écoute si les personnes en expriment la nécessité.

La demande d'écoute se retrouve particulièrement chez les personnes isolées, pour lesquelles nous sommes parfois le seul contact durant la semaine. Il s'agit ici de rassurer, d'échanger sur les projets, d'évacuer, d'aborder les problèmes de santé, de construire le lien en définitive.

■ **Les demandes administratives** : Beaucoup d'orientations sont réalisées vers la Boutique Solidarité et vers les professionnelles en charge du suivi des personnes bénéficiaires du RSA de l'association. Il est donc fait la preuve par les chiffres de l'importance de la cohésion entre les différents services et les différents intervenants du Rond Point. L'ASEP trouve ici sa richesse au sein du Rond Point. Cette imbrication des services avec leur spécificité propre permet un suivi le plus cohérent et réactif possible quant à la situation des personnes que nous rencontrons.

2.10 Réponses apportées

Dans les éléments chiffrés présentés ci-dessous, nous avons souhaité distinguer les orientations des réponses concrètes et immédiates.

Orientations proposées :

	NOMBRE En 2009	% En 2009	NOMBRE En 2008	% En 2008
Point Accueil Santé	51	13.25	39	15.98
115	26	6.74	27	11.06
Boutique solidarité	109	28.31	96	39.35
CSD	0	0	3	1.23
CAF	2	0.52	0	0
Associations caritatives	3	0.78	7	2.87
Hôpital	1	0.26	4	1.64
Police	0	0	1	0.41
Boutique Logement	0	0	2	0.82
CCAS	2	0.52	3	1.23
Accompagnement RSA (Adalea)	46	11.95	33	13.52
Autres services d'Adalea	6	1.56	0	0
Services des Tutelles	0	0	8	3.28
Pompiers	1	0.26	0	0
Médecin généraliste	6	1.56	0	0
Aucune	124	32.21	21	8.61
Autre	2	0.52	0	0
TOTAL	385	100%	244	100%

Des tendances intéressantes sont à noter pour l'année 2009, avec des changements importants sur certaines catégories d'orientations.

Nous remarquons, tout d'abord, une augmentation conséquente du nombre d'orientations vers le Point Accueil Santé, cela démontre que le rôle de l'infirmière est bien repéré et qu'il permet, de façon informelle, une première approche en termes de santé. Cette approche peut, ensuite, être approfondie en proposant à la personne de se déplacer jusqu'au Point Accueil Santé.

Il est important de préciser que nous recensons uniquement les propositions d'orientation mais que nous ne sommes pas en mesure de comptabiliser toutes les personnes qui se sont présentées par la suite auprès du service. Ce travail de suivi des orientations sera à prendre en compte pour l'année 2010.

Nous constatons, également, une baisse des orientations vers la Boutique Solidarité, une partie des personnes rencontrées se déplacent déjà régulièrement jusqu'à l'accueil de jour, il n'est donc plus systématique que nous proposons cette orientation, même chez les personnes désocialisées.

Nous disposons, par ailleurs, des réponses immédiates aux besoins des personnes, ce qui ne nécessite pas forcément une orientation vers la Boutique Solidarité, du moins sur le moment.

Réponses concrètes et immédiates :

	Nombre En 2009	% En 2009	Nombre En 2008	% En 2008
Echange / Ecoute	429	88.64	233	86.94
Transport	16	3.30	9	3.36
Information	39	8.06	26	9.70
TOTAL	484	100	268	100

Les demandes les plus significatives des personnes lors des rencontres concernent majoritairement, **une écoute attentive**.

Les demandes liées à des besoins précis ne viennent que dans un second temps, celles-ci sont essentiellement en lien avec le volet administratif (difficultés pour faire des démarches, documents à remplir en lien avec le RSA ou le logement etc.).

Bien souvent, dans ce cas, l'équipe oriente les personnes soit vers leur référent social de circonscription ou d'ADALEA (Accompagnement RSA) si elles en ont un, soit vers le service des tutelles ou des curatelles si une mesure de protection est en cours, ou, les cas échéant, vers la Boutique Solidarité.

Nous pourrions croire que **les demandes relatives à la santé** sont moindres par rapport aux problématiques santé repérées chez les personnes. Cependant, la présence de l'infirmière sur la rue prend une grande part dans les interventions.

Il est souvent difficile pour les personnes d'aborder leurs soucis de santé. L'infirmière, par une écoute seule dans un premier temps, peut faire émerger par la suite des demandes plus précises.

Des orientations vers le Point Accueil Santé ou d'autres professionnels de santé (médecin généraliste, hôpital, MDPH...) sont alors effectuées.

Le nombre d'orientations vers le 115 reste similaire par rapport à l'année précédente. Nous constatons que les personnes connaissent de mieux en mieux le fonctionnement du 115 et que si elles ont besoin d'appeler, la démarche a souvent déjà été faite lorsque nous les rencontrons.

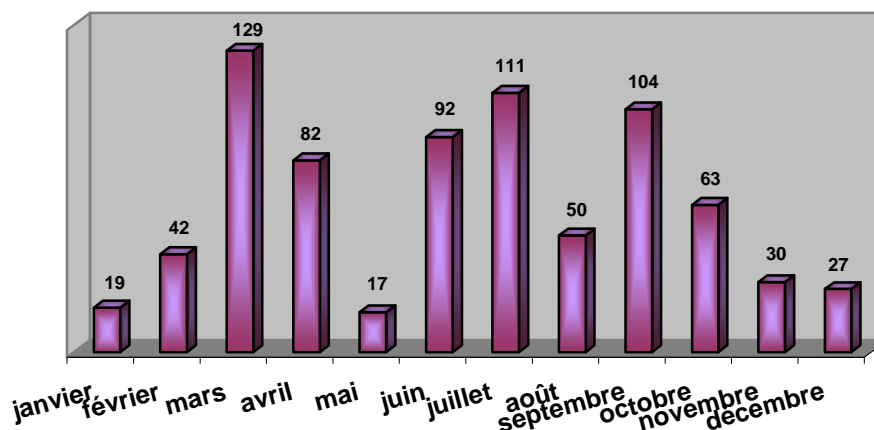
2.11 Evolution des contacts mensuels

Activité	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Nombre d'interventions ASEP réalisées	11	14	14	15	6	16	17	11	16	12	8	10	150
Nombre de contacts	19	42	79	75	17	83	114	50	103	63	30	27	702
Nombre de 1ers contacts	3	8	16	21	7	15	14	6	9	8	3	4	114

Nous observons une augmentation du nombre de personnes rencontrées et du nombre de contacts effectués par rapport à 2008. En effet, l'année dernière nous avons rencontré 115 personnes pour 512 contacts effectués.

En 2009, nous avons réalisé **702 contacts** en rencontrant 178 personnes. Sur les 178 personnes, 114 ont été rencontrées pour la première fois (nouveaux contacts).

Contacts mensuels



3. EVENEMENTS MARQUANTS

L'année 2009 a, tout d'abord, été marquante par notre participation aux journées portes ouvertes marquant **les 30 ans de l'association ADALEA**, par la rencontre et les échanges avec différents acteurs et partenaires de l'action sociale.

Colloque :

Un des intervenants de l'ASEP a participé cette année à la 10^{ème} Rencontre nationale du Réseau Jeunes en Errances, organisé par les CEMEA (Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active) à Bordeaux. Ces 3 jours ont été riches en contacts et en apports professionnels.

La diversité géographique des intervenants (rural, urbain, représentativité de l'ensemble des régions de France...), les missions et spécificités de chacun (équipes mobiles en psychiatrie, structures d'animation sur l'espace public, chercheurs, acteurs de la prévention spécialisée,...) nous a permis de réinterroger nos pratiques, de nous créer un réseau extérieur à Saint Brieuc. Des liens privilégiés ont en effet été créés avec les équipes de Prévention Spécialisée de Rennes et de Quimper. Un groupe de travail doit être constitué dans le courant de l'année 2010 afin de travailler sur la thématique de la surconsommation d'alcool chez les jeunes, en particulier

lors des grands rassemblements de veille de vacances scolaires ou des jeudis soirs. Ce phénomène se retrouve désormais dans les villes bretonnes de moyenne et grande importance, phénomène que nous voyons poindre à Saint Briec et Guingamp notamment. Le travail produit sera présenté lors des prochaines rencontres du réseau, à Lorient en 2010.

L'ASEP est désormais intégré au Réseau National des Jeunes en Errance, ce qui nous permet de disposer d'un tissu partenarial riche et diversifié, ainsi que de ressources pédagogiques et techniques très utiles pour l'évolution permanente de nos pratiques. Au cours de ces 10èmes rencontres, il a été pointé la difficulté grandissante à mener à bien des travaux de recherche sur ces temps annuels, le réseau s'étant fortement développé au fil des années. Il est extrêmement difficile de pouvoir faire fonctionner le réseau dans son ensemble au cours de l'année : nombre important d'intervenants, éloignement géographique rendant compliqué des rencontres régulières. Les CEMEA devraient désormais s'orienter vers la constitution de sous réseaux régionaux, chargés de développer des thématiques spécifiques, la restitution se faisant lors de la rencontre nationale, une fois par an. La constitution du groupe Bretagne est menée par le responsable du service de Prévention Spécialisée de Quimper et associe également l'ASEP et le Service Prévention Spécialisée du SEA 35.

Liens avec nos partenaires :

Cette année encore, nous avons participé aux réunions mensuelles qui se déroulent au siège de la **Croix Rouge**, et à laquelle participe également l'**équipe mobile précarité psychiatrie (EMPP)**. Ces réunions se déroulent sur une fréquence d'une fois par mois, le mardi soir sur une durée d'une heure environ.

Ces réunions permettent, d'une part, d'informer ou d'être informés sur les situations des personnes que nous sommes amenées à rencontrer sur la rue.

Il s'agit, alors, d'apporter une continuité dans la prise en charge des personnes. Il est important que les personnes, au-delà d'une intervention sociale, puissent, en complément, bénéficier d'un soutien humanitaire par le biais de la Croix Rouge, qu'ils puissent élargir le champ de leurs interlocuteurs afin de se sentir moins isolés.

D'autre part, ces temps de réunion nous permettent d'apporter sur certaines situations, certaines interrogations, un éclairage professionnel aux bénévoles de la Croix Rouge. Cette démarche s'inscrit bien dans un esprit de collaboration. Le regard des intervenants nous apporte un éclairage intéressant sur certaines situations rencontrées sur la rue et réciproquement.

Nous avons mis en place, cette année, des réunions d'informations à destination des **Circonscriptions de la Solidarité Départementale (CSD)**, mais également des **Centres Sociaux**.

Ces rencontres ont été réalisées sur les mois de Mars et Avril 2009 :

Le 06 Mars à la Circonscription Saint Briec Plérin,

Le 17 Mars à la CSD Courcoux,

Le 03 Avril avec l'ensemble des Centres Sociaux de Saint Briec.

Nous avons pu nous rendre compte, lors de ces réunions, que l'action était connue, qu'ils savaient qu'elle existait mais ils ne connaissaient ni notre façon de procéder, ni nos horaires, notre territoire d'intervention, etc....

Nous avons les mêmes interrogations quant aux missions des centres sociaux, ce temps de rencontre a donc permis à chacun de se présenter, en termes de missions et de fonctionnements, puis d'échanger sur nos possibles collaborations.

Nous disposons, désormais, d'interlocuteurs dans les quartiers, les centres sociaux étant au cœur des grands ensembles. Ils y assurent une mission de création du lien social, ce qui ne peut être que favorisant pour l'ASEP.

Lors de nos rencontres avec les CSD, nous sommes allés au cœur de l'action de l'ASEP. Nous connaissons déjà nos interlocuteurs et leurs missions, les intervenants de l'ASEP étant en contacts réguliers avec les CSD lors de leur temps de travail sur la Boutique Solidarité ou de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Les centres sociaux et les Circonscriptions de la Solidarité Départementale disposent d'un réseau partenarial étendu, ce qui nous permet également, à travers eux, de diffuser plus largement notre action.

Ouverture de places de stabilisation et d'une Maison Relais

L'année 2009 a vu la création de deux nouvelles structures d'hébergement, portées par notre association : les places de stabilisation et la Maison Relais.

Les places de stabilisation ont permis de répondre à une demande que nous avons repérée lors de nos contacts sur l'espace public, un lieu d'hébergement où la personne puisse se « poser » durant quelques mois, avec un accompagnement social adapté lui permettant de travailler sur un hébergement ou un logement pérenne, mais aussi sur l'ensemble de ses problématiques (santé, sociales,...).

L'ASEP a joué un rôle important quant à l'orientation des personnes vers ce mode d'hébergement, nous sommes en effet quotidiennement au contact des personnes les plus isolées, les plus désocialisées, qui vivent sur l'espace public et à qui est destiné ce dispositif.

Par le biais d'échanges avec les usagers, avec les salariés du Rond Point mais également avec les salariés du trait d'union, nous avons pu orienter 6 personnes vers les places de stabilisation. Au regard de leur état de santé mais aussi du fait de violences qu'elles subissaient sur la rue, ces orientations devenaient urgentes et trouvaient ainsi toute leur cohérence.

4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

Déficit de communication, de visibilité

Nous faisons le constat que l'Action Sociale sur l'Espace Public fait face à un manque de visibilité. Bien que nous soyons maintenant bien repérés par les usagers et les partenaires intervenant sur l'espace public, nous voyons que l'ASEP n'est pas encore assez identifiée sur la ville.

Nous avons entrepris, cette année, des réunions de présentation de l'action auprès de certains partenaires, en particulier les diverses circonscriptions de la solidarité départementale, ainsi que les espaces de proximité, il reste néanmoins un travail important de communication à réaliser.

Il a été décidé, lors d'une de nos réunions internes, de consacrer une petite partie de notre intervention à la création du lien avec les différents acteurs de Saint Brieuc, en particulier les commerçants.

Il est, en effet, indispensable d'être connus des gens qui vivent et font vivre Saint Brieuc, afin de pouvoir, à la fois réaliser le travail de médiation qui est le notre, mais également de pouvoir bénéficier d'informations nous permettant de localiser et/ou de prendre contact avec les personnes les plus isolées sur l'espace public.

Bien que nous soyons extrêmement vigilants dans le cadre de nos interventions, il n'est pas possible, au vu de l'importance du territoire d'intervention, de repérer toutes les personnes pouvant relever de notre action.

Nous nous sommes centrés exclusivement sur les usagers depuis la création de l'ASEP, il est important désormais de mieux nous faire connaître et ainsi accroître notre réseau partenarial, ce qui ne peut qu'enrichir notre intervention.

Violences sur la rue :

Cette année encore, **beaucoup de faits de violences sur la rue** ont été constatés. A plusieurs reprises, ces violences ont pris des proportions importantes avec de graves conséquences : décès et hospitalisations.

Les violences exercées peuvent être de natures différentes, physiques et/ou psychologiques et prennent des formes diverses :

- Racket : Le plus fréquemment, soutirer l'argent de quelqu'un sous peine de menaces physiques.
- Violences gratuites : Celles-ci s'exercent souvent sur les mêmes personnes et sur les plus vulnérables, ce sont généralement des actes à fort degré de violence (violences physiques graves, incendiaires...).
- Règlements de comptes suite à des histoires passées...Ceux-ci sont plus difficiles à cerner car un acte posé peut être la conséquence d'autres faits antérieurs etc.... Il y a comme un « cercle vicieux » qui se met en place dans les règlements de compte des uns sur les autres.

Tous ces événements ont des effets importants sur les personnes fréquentant l'espace public : augmentation des tensions, appréhensions pour certaines de continuer à fréquenter certains lieux (La gare et Robien essentiellement...).

La rue a ses codes et ses propres réglementations, le dépôt de plainte n'est pas toléré et cette démarche reste rare.

De plus, les auteurs des faits de violence se sentent « tout puissants » car rarement poursuivis hormis lorsqu'ils sont pris en flagrant délit.

5. PAROLES D'USAGERS, TEMOIGNAGES, EXEMPLES

Nous avons fait le choix, cette année, pour notre rapport d'activité, d'intégrer les parcours de vie les plus marquants, en tant que déclinaison de cette présentation des places de stabilisation. C'est, pour notre action, un temps extrêmement marquant quant à la richesse de notre intervention.

Monsieur T

Monsieur T est âgé de 43 ans et est célibataire. Monsieur, provenant du Sud de la France, est arrivé sur Saint-Brieuc en avril 2009.

Il a tenté de reprendre contact avec sa sœur vivant dans les Côtes d'Armor mais cette dernière n'a pas souhaité le revoir, l'héberger etc. Il s'est donc retrouvé à la rue, très isolé et sans ressource.

Monsieur a instruit une demande de RSA auprès du CCAS de Saint-Brieuc en mai 2009. Il a dormi pendant un moment, soit dehors, soit au centre d'hébergement d'urgence le Trait d'Union.

L'équipe de l'ASEP passait fréquemment le voir sur un lieu qu'il occupait quotidiennement. Le contact et la mise en confiance ont été très difficiles à instaurer dans la mesure où il semblait méfiant, timide et sans demande précise.

Au fil du temps, les liens avec l'équipe de l'ASEP se sont renforcés et Monsieur s'est senti davantage en confiance. Dès lors, il nous a raconté son histoire et a émis des premières demandes (soutien moral, travail, administratif, logement, alimentaires...).

Après avoir subi des violences sur la rue, Monsieur T a été hospitalisé plusieurs jours. Dès sa sortie de l'hôpital, nous avons repris contact avec lui afin de retrouver le lien que nous avions avec lui.

Emettant des propos inquiétants au niveau de son état physique et psychologique, nous l'avons, dans un premier temps, orienté vers la Boutique Solidarité afin de lui proposer petit à petit, l'accès à différents services (le Point Accueil Santé, la Boutique Logement pour une demande de d'hébergement sur les places de stabilisation).

Les places de stabilisation se sont ouvertes durant l'été 2009 et Monsieur a reçu un accord pour une entrée. L'objectif était que Monsieur se pose, et reconstruise peu à peu un projet de vie.

Il ne fréquente désormais plus le squat qu'il habitait régulièrement et sa consommation d'alcool s'est estompée. Monsieur est toujours hébergé sur les places de stabilisation et la présence d'une éducatrice spécialisée sur ce service permet d'assurer une continuité dans l'accompagnement social.

Melle B

Melle B est une femme âgée d'une quarantaine d'années. Elle était célibataire lors de nos premiers contacts. Melle fait l'objet d'une mesure de protection et est accompagnée dans ce cadre par l'UDAF de Saint- Brieuc.

Elle est sans résidence stable depuis de nombreuses années, alternant nuits dehors, hébergement sur du moyen ou long terme chez des amis et hébergements en structures. Elle est accompagnée par notre association depuis plus de 10 ans, et ce sur divers services : Point Accueil Santé, CHRS, Boutique Solidarité,.....

Durant ces diverses prises en charge, nous n'avions constaté que peu d'évolutions quant à ses problématiques.

De nombreux contacts ont été réalisés dans le cadre de l'ASEP, exclusivement sur la place de Robien où elle passait une bonne partie de ses journées avec le groupe que nous évoquions précédemment.

Ces échanges informels réguliers ont permis au fil du temps de renforcer le lien avec elle et l'amener à réfléchir à sa situation et ses diverses problématiques. Ces échanges se sont nourris progressivement, avec par la suite un contact riche avec l'infirmière de l'ASEP qui a pu évoquer les problématiques santé de Melle B. L'état de santé de Melle B se dégradait en effet de plus en plus au cours de l'année 2009.

Nous avons, dans un premier temps, pu l'amener à accepter l'idée de se rendre au Trait d'Union tous les soirs afin de dormir dans de meilleures conditions et ainsi pouvoir entamer un travail sur la durée quant aux projets qu'elle formulait peu à peu. Il a fallu durant cette période qu'elle se conforme au règlement intérieur de la structure, en particulier concernant ses alcoolisations qu'elle a su gérer progressivement.

Durant son séjour, Melle B a rencontré un homme, hébergé lui aussi au Trait d'Union et fréquentant également la place de Robien en journée. Cet homme, au parcours de vie chaotique, a su, depuis plusieurs années, se stabiliser et trouver sa place dans la société. Le fait d'être en couple a conforté Melle B dans son choix de se stabiliser, non seulement elle avait quelqu'un pour l'épauler, une béquille en quelque sorte, mais cela lui renvoyait également une image d'elle plus positive.

Pour l'orientation vers les places de stabilisation, nous en avons parlé à Melle B et à son compagnon qui nous ont répondu positivement pour la création d'un dossier d'entrée. Au vu des efforts effectués par Melle B quant à la résolution de ses problématiques, il nous semblait qu'une entrée en place de stabilisation était pertinente et nous sentions Melle B « prête » pour passer ce cap.

Le couple a ainsi pu être hébergé durant 6 mois. Après un démarrage chaotique, des moments de rechute, Melle B avance sur le chemin de l'insertion.

Elle s'alcoolise moins, s'implique dans sa vie de couple et effectue toutes ses démarches liées à la santé. Elle a retrouvé une capacité plus importante à se prendre en charge, désormais sa tutrice lui laisse gérer une partie de ses dépenses en particulier son loyer, ce qui n'aurait pas été envisageable il y a encore quelques mois.

Melle B et son compagnon ont intégré la Maison Relais il y a quelques semaines et poursuivent ainsi leurs parcours d'insertion.

6. RESSOURCES HUMAINES

↪ Echanger autour de problématiques et situations particulièrement complexes et mettre en lien les interventions des uns et des autres ont fait partie, en 2009, des objectifs attendus par l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ de la prise en charge des personnes les plus démunies. A partir de novembre, nous avons ainsi choisi de programmer une supervision mensuelle pour ces professionnels.

↪ Enrichir sa pratique professionnelle par le biais de formations ou de conférences est également important.

Récapitulatif des temps (en nombre d'heures) consacrés à la formation, aux colloques et conférences... :

Intitulés	Animateur	Educatrice	Infirmière	TOTAL
Plan de formation 2009				
Gestion souffrance psychique		7h	7h	14h
Conférences / Colloques				
Journée d'étude "Le 115, numéro d'urgence, où en est-on?"	7h	7h	7h	21h
Rencontre Nationale des intervenants "Errance"	23h			23h
Mesure et exclusion		13h		13h
Alcool, Addiction, Précarité			8h	8h
Gestion souffrance psychique		7h	7h	14h
Le droit des successions		6h		6h
Secouriste du travail - recyclage	4h			4h
TOTAL	34h	40h	29h	103h

Ces temps de formation ou de colloques n'ont pas forcément eu lieu sur le temps de l'ASEP, les salariés concernés étant également sur d'autres actions (Boutique Solidarité ou Point Accueil Santé par exemple).

7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

Nous avons prolongé le travail en direction du partenariat engagé en 2008, en l'organisant suivant différents axes :

- **La distribution régulière de plaquettes** de présentation de l'action dans les lieux auprès desquels nous avons diffusé les plaquettes l'année précédente (espaces de proximité, CAF, etc.), et parallèlement nous donnons systématiquement la plaquette de notre action lorsque nous rencontrons un interlocuteur nouveau, soit dans le cadre de l'ASEP, soit dans le cadre de réunions extérieures,
- **Les réunions de présentation**, comme nous l'avons précisé précédemment,
- **Les réunions avec la Croix Rouge**. Cette collaboration a été facilitée par la création d'un poste de coordinateur au sein de la Croix Rouge, qui permet une interface entre leur association et les services du Rond Point, de façon permanente. Les contacts vont désormais bien au-delà des temps de maraude habituels et des temps de réunions institués.

D'autre part, l'ASEP a été fortement associé au travail mené par l'agglomération quant à la problématique de la surconsommation d'alcool et de substances toxiques chez les jeunes sur l'espace public. Nous avons pu, par ce biais, informer sur notre action mais également effectuer une mise en lien à la fois avec les différents intervenants de l'espace public et du secteur de la prévention.

Il va s'agir, pour l'année à venir, de développer notre réseau partenarial vers les commerçants et les autres acteurs de la ville de Saint Brieuc afin de mieux faire connaître l'ASEP mais également développer son efficience.

L'évaluation du travail de l'ASEP n'est pas simple. C'est parce que les autres actions du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale fonctionnent en cohérence avec l'ASEP qu'il est possible de tirer des conclusions quant à l'intervention de rue.

Nous constatons que la création de liens effectués sur l'espace public facilite les démarches des personnes pour se rendre à la Boutique Solidarité, au Point Accueil Santé ou sur le dispositif d'accompagnement RSA. Les personnes peuvent avoir un premier repère physique, une réassurance suite à ce qui a pu être présenté des actions du Pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale.

L'intérêt de l'ASEP s'évalue donc dans un contexte global et transversal aux autres actions.

8. PLAN D' ACTIONS

	Rappel des objectifs du plan d'actions 2006/2009	Réalisations au 31 Décembre 2009	Perspectives pour 2010
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins du public accueilli - Mettre en place le dispositif rond point - Prévoir l'obtention du statut CHRS pour l'action Rond Point 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du Rond Point, - Passage en CROSMS / Obtention du statut CHRS, 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la mise en place des SIAO dans le cadre de la refondation des dispositifs d'hébergement
Procédures évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger le projet de service, - Définir et évaluer les critères de qualité de l'accueil ou de l'accompagnement, 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du projet dans le cadre du passage en CROSMS, - Mise en place d'indicateurs de suivi de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement du service dans le cadre d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec la DDCS
Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un fichier partenaires - Formaliser le partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un fichier partenaires pour toutes les actions du pôle, - Développement du partenariat avec la Croix rouge 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec la Préfecture pour la mise en place d'un protocole entre le 115, le 18 et le 17. - Développement du partenariat vers les commerçants, employés municipaux...
Ressources humaines et organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir les fiches de postes des professionnels - Mettre en place l'entretien annuel d'évaluation - Consulter les bases de données trimestriellement pour anticiper des réajustements 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de postes réalisées, - Entretien annuel d'évaluation mis en place, - Consultation mensuelle des bases de données, 	
Moyens matériels		<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un véhicule de service partagé avec les autres actions du pôle 	
Moyens financiers			
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des plaquettes de présentation de chaque action 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de plaquettes spécifiques à l'action - Mobilisation des partenaires pour orienter vers l'ASEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la démarche de mobilisation des partenaires au travers d'une démarche de communication sur l'action